

HISTORIQUE DU PROJET LUCILINE - RIVES DE SEINE

SECTEUR D'AMENAGEMENT (PLU actuel)



2006 / 2007 (maturation du projet)

Le Plan Local d'Urbanisme - 2004

En 2004 le site de Rouen a confié à Jean-François REYER, architecte-urbaniste, une étude pré-opérationnelle sur le site de la Luciline.

Cette mission a débouché sur un schéma d'orientation qui a servi de base à la mise en place du plan local d'urbanisme sur le secteur et à l'élaboration d'un dossier de création et de réajustement de Zone d'Aménagement Concerté (ZAC).

La ZAC Luciline est aujourd'hui partie du secteur 02 de la Luciline qui correspond à la zone G14 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la ville de Rouen.

Le projet Devillers

En 2006, la ville de Rouen a désigné Rouen Sans Aménagement comme aménageur de la ZAC.

L'équipe Devillers, Associés accompagnée par OGI (bureau d'étude HQE), Hubert Penicaud (bureau en Haute Qualité Environnementale) et Vincent Thiesson (bureau d'étude Luciline) a été retenue pour engager l'étude du projet d'aménagement. Celui-ci se décompose en 3 sections :

- La long du quai Ferdinand Lissac, une **vitrine urbaine pour la ville de Rouen** en réalisant une rue de Seine composée d'immeubles de bureaux modernes et traditionnels à la fois.
- La long de l'avenue du Mont Riboudet, une **vitrine de concessionnaires automobiles**, (HQE présente sur le site).
- En cœur de quartier, un **mail piétonnier** sur lequel vient s'implanter une alternance de logements et de bureaux.

PROJET 2009

Nouveau projet - Devillers

Suite à la présentation du Plan directeur de la ZAC Luciline aux élus de la ville de Rouen en juin 2008, les devillers ont proposé « d'élargir le regard » au-delà du périmètre du projet de la ZAC et de se fonder les choix programmatiques sur une vision d'ensemble des quartiers d'axe de Rouen.

C'est dans le cadre de cette étude réalisée par l'équipe Devillers en collaboration avec l'équipe Aménagement, que l'équipe a repris le projet suivant 3 points :

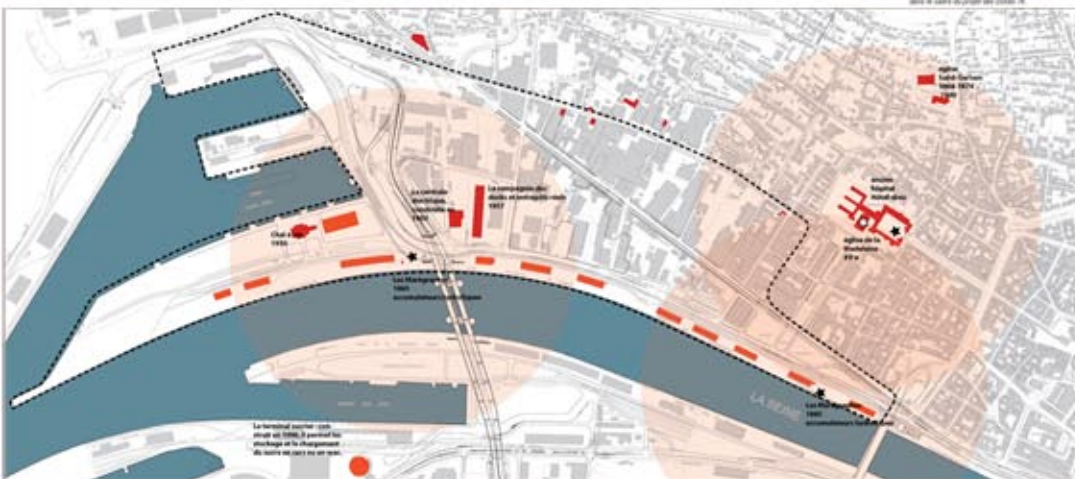
1. **revier la programmation et la morphologie proposées** d'une part en long du boulevard Ferdinand de Lesseps et d'autre part le long de l'avenue du Mont Riboudet
2. **affiner une programmation, au sein du périmètre de la ZAC, davantage orientée sur le logement.**
3. **explorer la faisabilité de la mise à jour de la rivière Luciline** en regardant les **sanitaires, de cœur de quartier.**

Plan masse de la ZAC Luciline



Un patrimoine historique remarquable

- Sites classés (PCI)
- Patrimoine à sauvegarder
- Monuments historiques classés
- Monuments historiques inscrits
- Périmètre de protection des abords des monuments historiques (PAA)



La marche vers l'Ouest

